


## Coupe Printemps 2025 - DAMES

Équipe 1	Équipe 2	Équipe 3
DSR	Pole départemental - D3	Pole départemental - D4
<b>Capitaines (Adjointes)</b>		
<b>BERNARD Valérie</b> (OSPITAL Audrey)	<b>FLAMENT Cécile</b> (SOUCHAUD Emilie)	<b>GUILLOUT Nathalie</b> (GAUTIER Nathalie)
4 simples et 2 doubles	3 simples et 1 double	3 simples et 1 double
Dates : 16 - 23 - 30 mars / 6 -13 avril	Dates : 4 -11 -18 - 25 mai / 1 juin	Dates : 4 -11 -18 - 25 mai / 1 juin
<b>Titulaires</b> (Je m'engage auprès du Capitaine à être disponible au minimum sur 3 dates)		
<b>BERNARD Valérie - 15/1</b>	<b>DUFOSSE Natacha - 30</b>	<b>DEYMARIE Laurence - 30/1</b>
<b>DALLEMAGNE Chloé - 15/1</b>	<b>FLAMENT Cécile - 30</b>	<b>GAUTIER Nathalie - 30/1</b>
<b>OSPITAL Audrey - 15/2</b>	<b>KLEIN Emilie - 30/1</b>	<b>GUILLOUT Nathalie - 30/1</b>
<b>PISTOLESI Elisa - 15/3</b>	<b>LANDRIN Delphine - 30/2</b>	<b>DELARUE Nausicca - 30/2</b>
<b>MERIC Karine - 15/5</b>	<b>SOUCHAUD Emilie - 30/3</b>	<b>FERNET Florence - 30/3</b>
<b>Remplaçantes</b> Les remplaçants ne sont appelés que dans les cas où le nombre des titulaires est insuffisant pour une rencontre ou sur décision du capitaine Condition : La remplaçante ne pas pas avoir un classement supérieur au troisième ou au quatrième joueur titulaire de l'équipe inscrite à la ligue (fonction du nombre de simple) Voir ligne ci-dessous :		
15/3	30	30/1
<b>Une joueuse remplaçante qui a joué 2 rencontres avec une équipe ne peut plus jouer dans une équipe inférieure</b>		
<b>SAGASPE Stéphanie (5/6)</b>	<b>DABEZIE Juliette (15/4)</b>	<b>CARRE Claire (30/1)</b>
<b>SEYEUX Justine (15/1)</b>	<b>CHERIFI Juliette (30)</b>	<b>CAMUS B Nadège (30/2)</b>
<b>DABEZIE Juliette (15/4)</b>	<b>TOUYAROT Katia (30/1)</b>	<b>PREVOST Alexandra (30/2)</b>
		<b>SEYEUX Karelle (30/3)</b>
		<b>HOUDAILLE Capucine (30/4)</b>

Le nombre de joueuses souhaitant jouer en équipe étant de plus en plus important, la commission sportive a été contrainte d'établir pour la première fois des critères afin de composer les équipes. Les critères retenus ont été les suivants :

- Joueuses inscrites dans les entrainements d'équipe
- Sondage auprès des joueuses
- Classement
- Homogénéité des équipes
- Implication générale dans le club